

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21.008

L'an deux mille vingt et un, le 29 janvier 2021, à 15 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 janvier 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 janvier 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
Mme Madeline TANTIN représentée par Mme Océane FERNANDES

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu secrétaire de séance.

OBJET : PRIX DE LA VILLE DE ROYAN – CONCOURS GRAPHIQUE « IMAGINEZ VOTRE VILLE IDÉALE »

RAPPORTEUR : Mme DAVID

VOTE : UNANIMITÉ

La Ville de ROYAN organise le concours graphique « Imaginez votre ville idéale ».

Ce concours vise à encourager la création artistique contemporaine et offre la possibilité aux artistes de montrer leur talent et soumettre une œuvre de leur création à la délibération du public, via les réseaux sociaux.

Après 15 jours d'exposition sur le compte Instagram de la Ville, 8 lauréats ont été sélectionnés pour être affichés dans le mobilier urbain.

Conformément au règlement du concours, les artistes plébiscités recevront un lot de cadeaux. Parmi eux, les artistes professionnels, inscrits à la Maison des Artistes (ou équivalent) recevront un prix en numéraire :

Lucile JOUSMET (SIRET 80533123800024):	500 €
Thomas DURANTEAU (MDA D297363) :	500 €
Gaspar WILLMANN (SIRET 88214462900012) :	500 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de verser la somme de 500 € aux artistes professionnels lauréats du concours graphique « Imaginez votre ville idéale » nommés ci-dessous, conformément au choix du public, qui a voté sur le compte Instagram de la Ville, du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021 :

- Madame Lucile JOUSMET
- Monsieur Thomas DURANTEAU
- Monsieur Gaspar WILLMANN



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENCO